

RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

COMMUNE - OPÉRATION -	COÛT EN € HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) CAUMONT Acquisition d'un bâtiment insalubre « Maison Bosc » pour y créer un local communal et un logement locatif social. HAIN/00004705	53 833 €	53 833,00 €	$53\,833\text{ €} \times 39\%$ $= \underline{\underline{20\,994\text{ €}}}$
<u>Observation</u> : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € (disposition applicable à partir de 2017).			
2) FINHAN Acquisition d'une maison insalubre à l'intersection de la RD 813 et la route de Montbartier pour sécuriser le carrefour. HAIN/00003535	80 000 €	80 000,00 €	$80\,000\text{ €} \times 18\%$ $= \underline{\underline{14\,400\text{ €}}}$
<u>Observation</u> : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € (disposition applicable à partir de 2017).			

TOTAL..... 35 394 €

Le Président,

Michel WEILL